CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association des bibliothèques de recherche du Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Arts et culture

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le Canada doit se doter d'une infrastructure nationale de gestion des données de recherche. Ce système permettrait aux chercheurs de préserver et de partager leurs données de recherche. Maintenir l'appui aux programmes existants, comme la FCI, Données de recherche Canada, le réseau CANARIE et Calcul Canada, pour permettre la recherche et le partage des données de recherche.
Avec des ressources finies, nous devons pouvoir exploiter à fond les données existantes. Ces programmes assurent aux chercheurs canadiens l'infrastructure nécessaire à la découverte et à l'innovation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le financement de l'infrastructure de gestion des données de recherche pourrait passer par la Fondation canadienne pour l'innovation. Les dépôts de données préserveraient et mettraient à disposition des ensembles de données pouvant être transmises entre chercheurs via CANARIE.
Il est important que le gouvernement maintienne ses investissements dans la FCI, le Conseil national de recherches et d'autres organismes essentiels mentionnés dans l'encadré qui précède.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

En se donnant une stratégie de gestion des données et en créant l'infrastructure nécessaire, le gouvernement aidera l'industrie, les chercheurs et les gouvernements.
Cela permet aux chercheurs de consulter et de réutiliser les données pour de nouvelles découvertes et d'accélérer ainsi l'innovation. Lorsqu'un ensemble de données est disponible publiquement, il y a moins de dédoublement, évitant de coûteuses et inutiles répétitions. Les données rendues visibles par l'l'entremise d'un dépôt de données peuvent multiplier les retombées de l'investissement initial en recherche.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

À l'heure actuelle, la vaste majorité des données de recherche canadiennes demeurent inaccessibles pour les autres chercheurs ou sont perdues. Les données de recherche au Canada ne sont pas gérées systématiquement, d'où sous-utilisation de précieuses données. Certaines disciplines et certains projets de recherche ont de l'aide pour la gestion des données, mais seule une minorité de chercheurs peuvent compter sur cette aide.
La création d'une infrastructure nationale des données de recherche comblerait cette lacune.

Sujet : Arts et culture

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

2017 marque le 150e anniversaire du Canada et le gouvernement lancera diverses initiatives historiques pour l'occasion. Nous croyons que le gouvernement devrait appuyer le programme de numérisation de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), réalisé à l'interne ou avec des partenaires comme Canadiana.org, à titre de complément des célébrations et pour donner accès au patrimoine documentaire des Canadiens.
Muni des bonnes ressources, BAC relie les Canadiens à notre histoire collective et augmente les connaissances au sujet de notre pays partout dans le monde.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez 0$

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Affecter à BAC une part des dépenses de 2017 d'Héritage Canada pour lui permettre de numériser certaines parties de l'histoire documentaire du Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Cette mesure rendra service aux étudiants, aux enseignants, aux auteurs, aux créateurs, aux chercheurs, aux membres du public, aux musées et aux autres établissements de la mémoire.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Les services nationaux de bibliothèque et d'archives du Canada jouent un rôle indispensable pour relier les Canadiens à notre patrimoine documentaire national. Ils rassemblent, préservent, numérisent et rendent accessible l'information gouvernementale et culturelle.
La numérisation permettra aux Canadiens d'accéder à de larges pans de leur histoire documentaire auxquels ils n'avaient pas accès auparavant, ou qu'ils devaient consulter sur place seulement. Les Canadiens apprendront à connaître leur histoire, et le Canada sera mieux connu à l'échelle internationale.

Sujet : Arts et culture

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Maintenir le financement des conseils subventionnaires fédéraux et diffuser une directive pour assurer le libre accès (accès en ligne gratuit) aux résultats de la recherche financée par les fonds publics. Les Canadiens ont le droit de consulter les résultats de la recherche qu'ils paient.
Les conseils subventionnaires fédéraux sont une composante essentielle de l'environnement de recherche du Canada qui permet d'innombrables découvertes propices à l'innovation et à la création de la richesse.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

autre montant : précisez

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

On n'a pas besoin de nouveau financement fédéral des conseils subventionnaires pour mettre en œuvre une politique de libre accès (l'IRSC a déjà une politique de ce type).
Le maintien comme tel du financement actuel des conseils subventionnaires ne nécessite pas d'argent frais, mais l'augmentation du financement des conseils est un bon investissement pour le gouvernement.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les conseils subventionnaires fédéraux sont une composante indispensable de la recherche universitaire au Canada, qui, elle, fait avancer l'innovation nationale. La diffusion d'une directive sur le libre accès donnerait un plus large accès aux produits d'information et de recherche pour les Canadiens sans affiliations universitaires.
Ces mesures avantagent les chercheurs, les étudiants, les professeurs, les gouvernements, les décideurs et le grand public.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Le financement des conseils de recherche stimule la recherche universitaire qui peut déboucher sur des innovations avec possibilités de commercialisation.
Les Canadiens paient des milliards de dollars de recherche publique chaque année. Une politique de libre accès favoriserait le partage à grande échelle des résultats, ce qui stimulerait encore plus de recherche et d'innovation. Le libre accès fera réaliser des économies dans les secteurs comme les soins de santé, le gouvernement et l'industrie, en permettant un vaste accès à une information savante jusque là inaccessible.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.